

**CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DES ENTREPRISES  
D'INSTALLATION, ENTRETIEN, REPARATION ET DEPANNAGE DE  
MATERIEL AERAIQUE, THERMIQUE ET FRIGORIFIQUE**

**Avenant N°3 portant modifications de l'accord prévoyance du  
27 Mars 2006 relatif à la mise en place d'un régime de prévoyance  
complémentaire**

**ENTRE LES SOUSSIGNÉS :**

- Syndicat National des entreprises du froid, d'Équipement de Cuisines Professionnelles et du conditionnement (SNEFCCA)

D'une part,

ET

Les Syndicats de salariés signataires suivants :

- Fédération de la métallurgie Force ouvrière F.O
- Fédération Nationale CFTC des syndicats de la Métallurgie et Parties Similaires

D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

**Préambule :**

Le présent avenant a pour objet de mettre en conformité l'accord prévoyance du 27 Mars 2006 de la branche professionnelle susmentionnée avec les dispositions du décret n°2012-25 du 09 Janvier 2012 relatif au caractère collectif et obligatoire des garanties de protection sociale complémentaire.

**ARTICLE 1 :**

L'article 3 « participants » est modifié comme suit :

« Les salariés bénéficiaires du présent accord sont tous les salariés sous contrat de travail dès leur embauche. »

  
Handwritten signature and initials, possibly 'SH2' and 'PC'.

L'article 7 est désormais intitulé « garanties complémentaires pour les cadres relevant des articles 4 et 4 bis de la CCN du 14 mars 1947 »

## **ARTICLE 2 : Formalités administrative**

La date d'effet du présent avenant est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Il sera établi un nombre suffisant d'exemplaires pour être remis à chacune des parties signataires et effectuer les formalités de dépôt.

A l'expiration du délai d'opposition prévu à l'article L2231-8 du code du travail, le présent avenant fera l'objet d'une procédure de dépôt.

Il fera ensuite l'objet de la procédure d'extension conformément aux dispositions de l'article L2261-15 du code du travail.

Fait à Paris, le 4 février 2014

En 15 exemplaires originaux,

### **Signataires :**

Syndicat National des entreprises du froid, d'Équipement de Cuisines Professionnelles  
et du conditionnement(SNEFCCA)

Fédération de la métallurgie Force ouvrière

Fédération Nationale CFTC des syndicats de la Métallurgie et Parties Similaires